

Sujet : [INTERNET] Enquête préalable,à la DUP de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) de Guéret
De : GUERET ENVIRONNEMENT <gueret.environnement@orange.fr>
Date : 26/09/2023 10:45
Pour : pref-enquete-publique-gueret-ori@creuse.gouv.fr

Bonjour,

Il est très raisonnable de vouloir régler au mieux le problème du bâti ancien en mauvais état, ou ayant de graves problèmes structurels.

Notre ville est ancienne et il faut s'en féliciter.

Cependant, nous souhaitons que soit mandatée pour toute la durée des travaux Madame l'Architecte des Bâtiments de France, qui s'en occupe déjà.

Elle connaît les particularités des façades des 18ème et 19ème siècles, etc.

Elle saura sauvegarder le côté ancien de notre ville.

Nous souhaitons que Monsieur FREYTET, paysagistes émérite, soit associé à ces réfections, car il est toujours de très bon conseil.

Cependant, une question se pose : qu'advient-il du classement du centre ville ?

Yvette MELINE, présidente de GUÉRET ENVIRONNEMENT